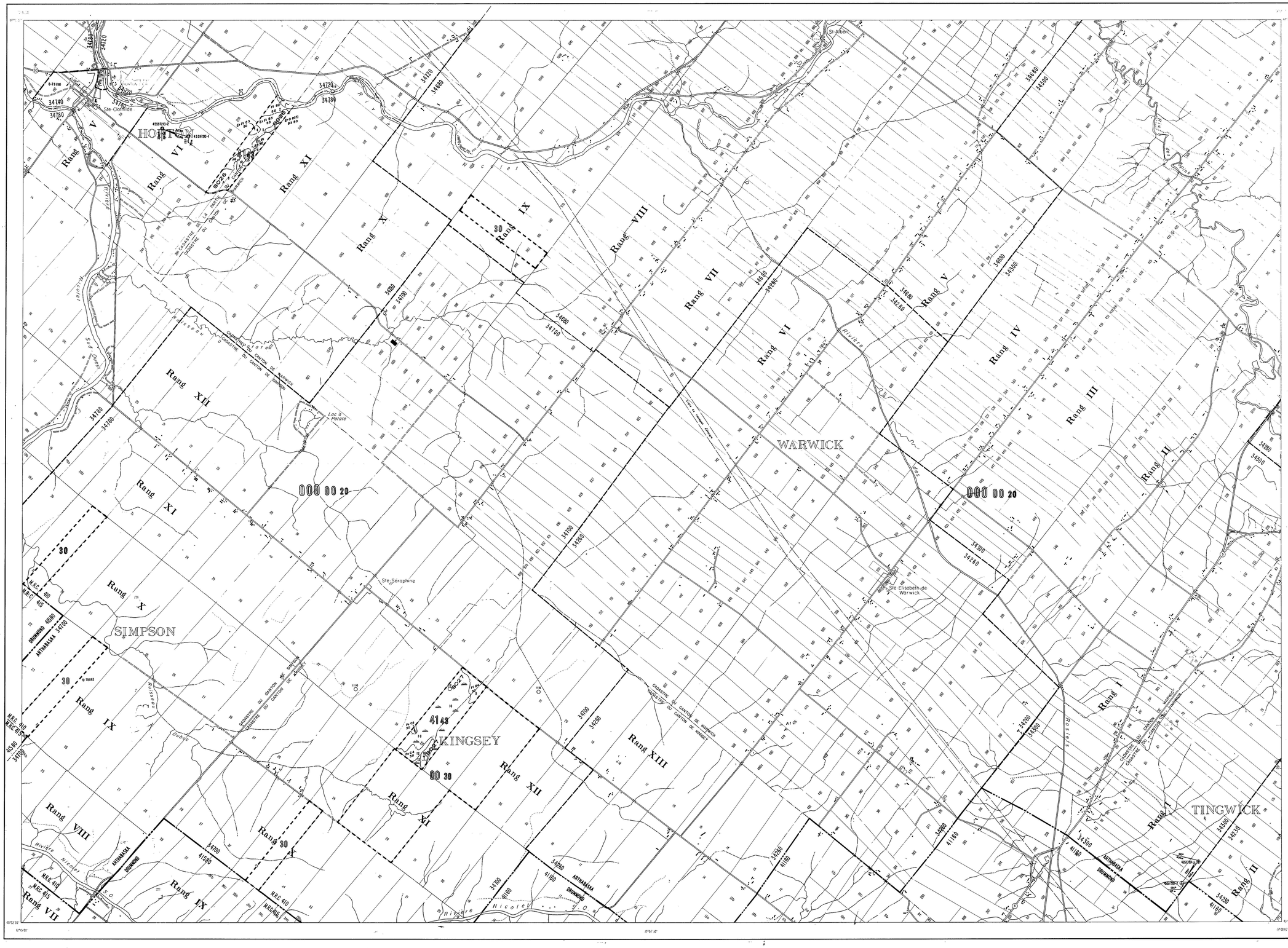

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Télépériique, téléskiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

TYPE DE COUVERT		Densité	Hauteur
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)			
Résineux	R		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche	R (C)		
— — 6 épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)		
— — 7 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — 8 pin gris	R (Pg)		
— — 9 pin gris	R (Pg)		
— — 0 thuya (cèdre)	R (C)		
— — 1 mélèze	R (Me)		
— — 2 mélèze	R (Me)		
— — (plantation)	R P		
Pessière	E		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la pourriture)	E (Ep)		
— — 3 thuya (cèdre)	E (Ac)		
— — 4 mélèze	E (Me)		
— — 6 peuplier	E (Pe)		
— — 7 épinette noire et/ou pin rouge	E (Pn)		
— — 8 pin rouge	E (Pr)		
— — 9 pin gris	E (Pg)		
— — (plantation d'épinette noire)	EP (E)		
— — (plantation d'épinette blanche)	EP (C)		
— — (plantation de pin gris)	EP (Pg)		
— — (plantation d'épinette rouge)	EP (E)		
Sapinière	S		
— — 5 sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pourriture résineuse)	S (C)		
— — 6 thuya (cèdre)	S (C)		
— — 7 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— — 8 pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — 9 pin gris	S (Pg)		
— — 0 peuplier	S (Pe)		
— — 1 peuplier	S (Pe)		
— — (plantation de sapin baumier)	SP (B)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)		
— — — et/ou rouge) (ils occupent plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pb(Pr)		
Cédrière rouge	Pc (E)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pc (E)		
— — — avec mélèze	Pc(Me)		
— — — avec pin gris	Pc(Pg)		
— — — avec peuplier	Pc(Pe)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pc (S)		
— — — (plantation)	Pc P		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pg (Pr)		
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — avec mélèze	Pg(Me)		
— — — avec pin rouge	Pg(Pr)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)		
— — — avec peuplier	Pg (Pe)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — (plantation)	Pg P		
— — — Plantation de pin sylvestre	P S		
Cédrière	C		
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	C (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — — avec mélèze	C (Me)		
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — — avec pin gris	C (Pg)		
— — — avec peuplier	C (Pe)		
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— — — (plantation)	CP (C)		
Pruchière	Pr		
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Pr (Pr)		
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — à mélèze	Pr(Me)		
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(Pb)		
— — — à pin rouge	Pr(Pr)		
— — — à pin gris	Pr(Pg)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — (plantation)	Pr P		
MÉLÈZE	Me		
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la pourriture résineuse)	Me(Me)		
— — — à thuya (cèdre)	Me (C)		
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — — à pin blanc et/ou rouge	Me(Pb)		
— — — à pin rouge	Me(Pr)		
— — — à pin gris	Me(Pg)		
— — — à peuplier	Me(Pe)		
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— — — (plantation de mélèze européen)	Me(Ee)		
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me(Ej)		
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me(L)		

TYPE DE COUVERT		Densité	Hauteur
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)			
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec mélèze	F1 Me	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 (C)	F1 (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB (C)	BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB (C)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BBP (C)	BBP (E)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BBP (C)	BBP (E)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BBP (C)	BBP (E)
— — — — avec peuplier	BB Pe	BB (C)	BB (E)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	JB R	JB (C)	JB (E)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F3 Pb	F3 (Pr)	F3 (Pr)
— — — — — avec pin rouge	F3 Pr	F3 (Pr)	F3 (Pr)
Peupleraies avec sapin. — avec pin rouge	Pe S	Pe (E)	Pe (E)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe (E)	Pe (E)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe (E)	Pe (E)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe (E)	Pe (E)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe (E)	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe Me	Pe (E)	Pe (E)
Cédrière rouge résineuse	Cr R	Cr (E)	Cr (E)
Erablière résineuse	Er R	Er (E)	Er (E)
Mélangés à feuillus tolérants	MFt	MFt (E)	MFt (E)
— — sur station humide	MFh	MFh (E)	MFh (E)
FEUILLUS (groupements)			
Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F1		F1
— — d'essences tolérantes	F3		F3
— — sur station humide	Fh		Fh
— — (plantation)	Fp		Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB		BB
— — à bouleaux jaunes	BJ		BJ
Peupleraies	Pe		Pe
Cédrière rouge	Cr		Cr
Erablière	Er		Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb		Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj		Er Bj
— — à peupliers	Er Pe		Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1		Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F3		Er F3
Plantation d'érable à sucre	Er P		Er P
— — de bouleau jaune	BeJ P		BeJ P
— — de peuplier	PeP P		PeP P
— — de peuplier hybride	PeH P		PeH P
— — de frêne d'amérique	Fr P		Fr P

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélodrome, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Feu de forêt récent
Epidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 10 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		70-30 (ans) 30-10 (ans)
30	21-40		80-30 " 30-10 "
50	41-60		100-30 " 30-10 "
70	61-80		10-50 " 50-10 "
90	81-100		30-50 " 50-10 "
100	101 et plus		100-50 " 50-10 "

FORÊT HÉTÉROIENNE

Jeune à équienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Mûres peuplements majorité des tiges entre 31 et 60 ans
Vieilles inégaliennes: Peuplements majorité des tiges entre 61 et 100 ans et plus, ou peuplements irrégulièrement agrégatifs de 30 ans
Autres: peuplements majorité des tiges ont plus de 100 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 50 %	F
Abrupte	51% et plus	A

Superficie entourée de pentes ≥ 51%
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEC C3 p 50+ (E) — détérioration, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, classe de densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 d 60 01 — classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (17m)	5 (22m)	6 (+)
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6
E 25%						

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4
Unité de gestion: 41-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000 00'20"
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 205 00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 421
Municipalité: 34260*
Division de recensement: 3
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle:
Région écologique: 2b
Municipalité régionale de comté M.R.C. 410 ARTHABASKA*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : / Année de publication : / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : / /
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-2 S.E.	31-L-1 S.O. S.E.	21-L-4 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-H-15 S.E.	31-H-16 S.O. S.E.	21-E-13 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31-H-10	31-H-9	21-E-12

31 H/16 N.E. II

2

FORÊT PUBLIQUE (CARTE PROVISOIRE)